

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de: Bordj Bou Arreridj

Mansoura le: 14/09/2026

Daira de: Mansoura

Le Président de L' A.P.C de Mansoura

Commune de : Mansoura

N⁰ : 4386/2026

**à Mr. HADBI AHMED Gérant ETS
DOUAOUDA MOTORS – Coopérative Al-
Hanaa, parcelle numéro 220, section 02 –
Douaouda – Tipaza**

MISE EN DEMEURE

- Vu le marché n ° 02/2026 du 11/06/2026 conclu entre la commune de Mansoura et HADBI AHMED Gérant ETS DOUAOUDA MOTORS vente en détail de véhicules automobiles neufs – Coopérative Al-Hanaa, parcelle numéro 220, section 02 – Douaouda – Tipaza , liés au projet:

Acquisition d'un camion a benne tasseuse 10m3.

- Vu de l'ODS N⁰ 1 du 11/06/2026 La mise en œuvre a commencé..

Suite à votre non-respect des termes de l'accord susmentionné, nous vous adressons la présente mise en demeure. Nous vous demandons de remédier au retard dans Acquisition d'un camion a benne tasseuse 10m³ durant 72 heures a compté de la date de la parution de la présente mise en demeure aux quotidiens nationaux ou le Support Électronique Des Marchés Publics ou le BOMOP.

Faute de quoi des mesures correctives prévues par la réglementations en vigueur seront prises a l'encontre de l'entreprise.

Le Président de L' A.P.C